

Une vision Maussienne : l'inconditionnalité conditionnelle

Alain Caillé,

<http://www.lesconvivialistes.org/actualite/241-notes-sur-le-revenu-universel-par-alain-caille-novembre-2016>

« La grande leçon politique qu'il est possible de retirer de *l'Essai sur le don* (1924) de Marcel Mauss est qu'une société, ou, si l'on préfère, une communauté politique, ne peut se fonder que sur un don originel. Celui-ci manifeste un pari de confiance, l'espoir que l'autre qui est encore un ennemi, réel ou probable, saura rendre à son tour et basculer ainsi de l'hostilité à l'amitié. En tant que dons, les biens précieux, les symboles offerts à l'ennemi, témoignent d'une inconditionnalité primordiale en cela qu'ils supposent la liberté laissée à l'autre de les accepter ou de les refuser, de les rendre ou de les garder, de donner à son tour ou, au contraire, de basculer dans le retrait, le prendre ou la guerre. En affichant une dimension d'inconditionnalité, le don espère faire basculer l'autre, l'inconnu, l'étranger, l'ennemi, du cycle du Prendre-Refuser-Garder à celui du Donner-Recevoir-Rendre, et le transformer ainsi en ami. Avec ceux qui l'auront accepté on fera alliance et société. Les autres seront des ennemis ou, au mieux, des neutres incertains. Instaurant ainsi la frontière entre *Eux* et *Nous*, le don apparaît comme l'acte politique par excellence....

...

La décision d'être et de rester ensemble procède d'un arbitraire et d'une inconditionnalité premiers. On est là, de cette société et de cette culture là –on partage cette amitié, on est dans ce couple -, etc. - mais on pourrait aussi ne pas l'être. Dans le registre de cet arbitraire assumé on est ensemble inconditionnellement, avant de faire les comptes. Si chacun, jour après jour, se demande ce qu'il gagne ou perd à être membre de cette famille, de ce village, de cette région de ce pays, de cette religion, etc., alors aucun groupe humain n'est possible et ne peut ni se former ni perdurer. C'est une dimension d'inconditionnalité primordiale qui leur permet de subsister.

Pour autant, si certains se retrouvent systématiquement perdants au jeu du donner-recevoir-rendre, alors ils feront sécession et basculeront dans le cycle du prendre-refuser-garder. À l'inconditionnalité nul n'est absolument, inconditionnellement tenu.

Le registre du don et du politique, pas toujours facile à comprendre, est donc celui de *l'inconditionnalité conditionnelle*. Il affiche le primat hiérarchique d'une inconditionnalité – d'un en-deçà ou un au-delà de l'intérêt - qui ne peut perdurer que pour autant qu'elle satisfait à long terme les intérêts des protagonistes du don.

C'est dans ces termes qu'il faut poser la question du revenu minimum. Ce dernier ne peut fonctionner que dans le registre de l'inconditionnalité conditionnelle. Autrement dit il ne peut être octroyé que comme un don, qui n'exige pas de contrepartie. Voilà qui, contre toutes les formes de *workfare*, milite en faveur d'un revenu de base. Pour autant, dire que ce don n'exige pas de contrepartie, ne signifie pas qu'il n'en attend pas. Il n'a de sens que si, loin d'annihiler celui qui le reçoit en lui faisant ressentir son incapacité et son infériorité sociale, il le place en position de sujet capable de donner à son tour et susceptible d'être reconnu à ce titre. La première partie de cet argument plaide, là encore, en faveur d'un revenu universel qui fasse échapper les plus pauvres à la stigmatisation et au mépris social. De ce point de vue il est bon que le don d'un revenu minimum, comme les assurances sociales, l'éducation ou les soins de santé, soit perçu comme un droit. Un don obligatoirement fait par la société à ses membres. Mais la seconde partie de l'argument se renverse. Si ce droit n'est plus perçu que comme un dû, et si dans ce dû toute trace du don a disparu, si le bénéficiaire ne ressent aucune dimension d'obligation de contredon d'aucune sorte, alors la magie du don et du politique n'opère plus et tout se stérilise.